

La lettre d'information du Conseil syndical

LA FAÇADE :

Notre immeuble vieillit.

Afin de la conserver en bon état, il est nécessaire que chacun en prenne soin. Le balcon, les garde-corps, les loggias sont à usage privatif : il appartient à chaque copropriétaire de les entretenir.

Par exemple : enlever la mousse au rebord du balcon et des fenêtres, nettoyer les impacts de rouille sur les garde-corps et les traiter. Signaler les fissures ou autres anomalies.

Un mauvais entretien pourrait provoquer des corrosions du béton et des blocs pourraient s'en détacher. Un manque d'entretien pourrait engager votre responsabilité.

Si vous avez des questions sur la technique ou les produits à utiliser, n'hésitez pas à contacter un membre du conseil syndical.

TRAVAUX :

Nous rappelons que tous les travaux doivent être signalés au syndic car ils peuvent faire l'objet d'une autorisation préalable.

Pour certaines parties de l'immeuble bien qu'étant privatives, un code couleur doit être respecté afin de garder une certaine harmonie dans l'immeuble. C'est le cas des portes d'entrée des appartements, des volets, des coffres de volet.

En cas de non-respect, il vous sera demandé de remettre en l'état initial

OBJETS TROUVÉS :

Si vous trouvez ou si vous avez perdu des objets, n'hésitez pas à contacter le conseil syndical.

Si c'est possible, vous pouvez aussi le déposer dans la boîte aux lettres du conseil syndical qui est vidée régulièrement.

On a noté qu'au 6 ou au 7 des chaussettes sont régulièrement perdues. Nous les retrouvons dans le parc sans que personne ne vienne les chercher.

Il est interdit de mettre du linge ou des tapis ou des draps sur les garde-corps. Il faut également veiller à ce que les vêtements soient bien accrochés à l'étendoir.



A VOS AGENDAS :

Le 13 juin après-midi dans le parc aura lieu :

La faite du compost

Des activités pour les enfants seront proposées.

Plus d'informations seront données par affichage et sur notre site :

<https://copropriete-binquenais.fr>

le 16.04.2026